

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_30/06/7

Séance du 30 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six le trente juin à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 26 Juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot, Gilles Colliard, Stéphane Vesin, Edouard Betemps.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Sylvie Trincaz

Procuration : Sylvie Trincaz à Marion Pivot

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

1. Commande publique – 1.4. Autres contrats

Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence Communale

Vu la délibération du conseil municipale n° 12/06/2017/4 du 12 Juin 2017 portant création d'une agence postale communale,

Vu la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale en date du 15 septembre 2017,

Considérant que cette convention expire le 14 septembre 2026 et qu'il convient de la renouveler,

Vu le projet de convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence Communale d'une durée de 3 ans maximum non renouvelable tacitement qui demeurera annexé à la présente délibération,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les termes de la convention proposée

Autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance
Jean-Yves Guegan

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le

Mise en ligne sur le site internet de la commune le

02/07/2026

02/07/2026